



# Wallonie

## Commune de LES BONS VILLERS

### URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir que le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par **VAN DAMME - DESCHAMPS & FILS sa**. Le terrain concerné est situé à Rue de Sart-Dames-Avelines - 6210 Frasnes-lez-Gosselies et cadastré Division 1 section B n°241 C, 487 A.

Le projet consiste en la **construction d'un hangar de stockage** et présente les caractéristiques suivantes : hangar constitué de deux volumes accolés, l'un d'une emprise au sol de  $\pm 597\text{m}^2$ , l'autre de  $\pm 390\text{m}^2$ , surmontés par une toiture à deux versants d'une hauteur sous corniche de  $\pm 4\text{m}70$  et de  $\pm 7\text{m}21$  au faîte, destiné au stockage ; aménagement des abords, plantations, réalisation d'une aire de manœuvre et d'accès depuis la parcelle 182 S 2 (site principal Van Damme – Deschamps) ;

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article R.IV.40-1 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous à l'Administration communale – Service Urbanisme – Place de Frasnes 9 à 6210 Frasnes-lez-Gosselies, les jours ouvrables de 8h30 à 11h45 ainsi que les 10/01/2024, 17/01/2024 jusqu'à 20 heures (uniquement sur rendez-vous, à convenir au plus tard la veille, au numéro suivant : 071/858.110).

#### **L'enquête publique est ouverte le 05/01/2024 et clôturée le 19/01/2024**

Des explications sur le projet peuvent être obtenue auprès de M. Bastien BIRON, joignable au 071/858.110 ou [urbanisme@lesbonsvillers.be](mailto:urbanisme@lesbonsvillers.be), dont le bureau se trouve à l'Administration communale – Service Urbanisme. Les réclamations et observations écrites sont à envoyer avant la clôture de l'enquête au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de Frasnes 1 à 6210 Frasnes-lez-Gosselies ;
- par télécopie au numéro suivant : 071/858.142 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@lesbonsvillers.be](mailto:urbanisme@lesbonsvillers.be) ;
- remises au Service urbanisme – Place de Frasnes 9 à 6210 Frasnes-lez-Gosselies ;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : Urbanisme – PU2023/88.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de M. BIRON ou lors de la séance de clôture de l'enquête qui se tiendra au Service urbanisme le vendredi 19/01/2024, à 12h.